

Dessinateur – Dessinatrice orientation Architecture

Certificat fédéral de capacité

Descriptif de la formation

- Le/la dessinateur/dessinatrice orientation Architecture doit pouvoir élaborer et analyser des projets dans un aspect constructif et structurel.
- Il/elle sait maîtriser les représentations graphiques 2D et 3D dans le domaine de l'architecture.
- Il/elle est considéré/e comme le bras droit de l'architecte, l'intermédiaire entre la création et les entreprises.
- Il/elle doit connaître la gestion de chantier.

Durée de la formation

- 4 ans

Plan d'études

- **Partie pratique**
La pratique est assurée dans le cadre d'un bureau. L'élève se voit confier des travaux réels et intervient dans la vie sociale du bureau.
- **Partie théorique**
La partie théorie est assurée par le CPLN-EAM de la manière suivante :
 - 1 an en tronc commun toutes orientations confondues du champ professionnel DESS
 - 3 ans de spécialisation dans l'orientation spécifique bâtiment

Débouchés

- Maturité professionnelle intégrée durant l'apprentissage (1 jours de cours de plus à l'école)
- Maturité professionnelle post-CFC (une année de cours théoriques à plein temps après l'apprentissage)
 - Possibilités : Hautes Ecoles Spécialisées
- Maîtrise fédérale
- Conducteur de travaux (ECOTS)
- Directeur de travaux (ECOTS)
- Architecte HES/EPFL

Autres adresses utiles

- **CFDB – Commission de formation des dessinateurs en bâtiment**
M. Kurt Kohler
Rue du Château 17, 2034 Peseux
Tél. 032 / 731 97 07

M. Olivier Ciampi, 2302 La Chaux-de-Fonds
- **ANDB – Association neuchâteloise des dessinateurs en bâtiment**
M. Olivier Ciampi
Case postale 2065, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 936 50 00
- **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Thierry Rousselot, doyen du secteur dessin du territoire et des constructions
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020

